



TOUR AUVERGNE

Seniors D3 par équipe mixte



Les principales modifications sont listées ci-après. Elles apparaissent en **jaune**

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Afin d'inciter la mixité des équipes, la CS a décidé, au niveau du classement général, d'ajouter 5pts supplémentaire aux points obtenus par le classement du jour en Net et en Brut, pour toute équipe constituée au moins d'une féminine.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les clubs du Comité Territoriale de Golf des Pays d'Auvergne affiliés la FFG

POUR LES EQUIPIERS : Être amateurs seniors, membre de l'Association Sportive du Club représenté et membre de ce même club. La licence doit être active, certificat médicale de l'année ou questionnaire de santé de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

LIMITATION D'INDEX : Joueurs, joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 36

TOLERANCE PAR EQUIPE : 2 joueuses ou 2 joueurs index >36, l'index sera ramené à 36

Rappel : Une femme ou un Homme est Senior au lendemain de la date anniversaire de ses 50 ans

ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA.

Elle doit être renvoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant.

La possibilité est donnée aux clubs qui auraient du mal à constituer une équipe, de se rapprocher d'un club voisin afin de constituer une équipe. Prévenir la Commission Sportive du CT de cette entente.

En fonction du nombre d'équipes engagées dans cette compétition, le nombre de joueurs constituant une équipe pourra être de 4, 5 ou de six joueurs, joueuses

Les clubs en seront avertis dès la clôture des inscriptions

INSCRIPTION DES JOUEURS ET DROIT DE JEU

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins** avant chaque épreuve.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu qui sera voter lors de l'AG du Comité. Le prix du repas ne devra pas dépasser le tarif voter à l'AG du Comité (AG du Comité 31 janvier 2026)

ROLE DU CAPITAINE

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes de scores
- ✓ Informera par mail le responsable de la commission sportive de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, comsportive.ct@orange.fr et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits).
- ✓ Le capitaine ou le club préviendra le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve **le nombre de joueurs qui ne participe pas au repas.**
- ✓ Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club si l'annulation n'a pas été faite sous le délai requis

FORME DE JEU

SCORE MAXIMUM Par +4 / mixte / **NET** / Brut / 18 Trous

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve ainsi que le temps de jeu

CLASSEMENTS**Classement du jour en Net par équipe :**

Quel que soit le nombre de joueurs composant le l'équipe on retiendra la somme des 3 meilleurs scores Net afin d'établir un classement

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier(e) manquant d'une même équipe afin que l'équipe participe au classement du jour

✓ En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour

Classement général en Net par équipe :

On attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe.

On attribuera 5 points supplémentaires pour chaque équipe constituée au moins d'une féminine

On attribuera également 3 points supplémentaires par joueurs ou joueuses composant l'équipe en limitant à 12 points maximum

On attribuera 5Pts à une équipe qui serait forfait afin de moins la pénaliser au classement général

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue sur la plus petite somme totale des points en net.

Classement individuel :

A chaque tour on établira un classement individuel sur lequel on attribuera par ordre décroissement 10 Pts à la 1^{ère} 9 Pts à la seconde et ainsi de suite jusqu'à 1 Pts à la 10^{ème} place.

On comptabilisera au maximum les 3 meilleurs points obtenus à l'issue des 5 tours.

La meilleure somme des points retenus déterminera un vainqueur de la catégorie Seniors D3

On établira également un classement en brut qui ne comptera pour l'attribution d'un trophée, sur le même principe et calcul que le classement en Net

COMITE DE L'EPREUVE & ORGANISATION SPORTIVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mise en place par la CS du Club recevant la compétition.

Si un membre du Comité Territorial est présent, il devra être intégré au Comité d'épreuve.

Organisation :

Recording : Afin d'éviter tout litige ou réclamation, une salle ou un emplacement distant et une personne du Comité de l'épreuve devra être à disposition pour gérer et surveiller le recording.

Briefing : Le Comité d'épreuve s'attachera, avant le départ de l'épreuve, à faire un briefing en rappelant notamment :

- Les règles locales
- Le temps de jeu imparti pour jouer l'épreuve
- Les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent
- Chaque groupe ayant terminé sa partie se devra de rejoindre au plus vite la salle où l'emplacement de recording où devront se faire les relevés de score et le dépôt des cartes.

En cas de retard déraisonnable, le Comité, après avoir entendu les joueurs du groupe, pourra retenir des circonstances atténuantes ou appliquer pour tous les joueurs du groupe la pénalité générale sur le dernier trou joué pour infraction à la règle 5.6

DATE ET LIEUX

Vendredi 24 avril	Vendredi 22 mai	Vendredi 26 juin	Vendredi 18 septembre	Vendredi 09 octobre
Val d'Auzon	Charade	Mont Dore	Riom	Mauriac

PRIX ET RECOMPENSES

A l'issue des 5 tours, les trois premières équipes en Net seront récompensées, un trophée sera confié pour une année à l'équipe classée 1^{ère} en Net

Si ce trophée ne pouvait être remis en raison de sa « disparition », l'achat d'un nouveau trophée sera mis à la charge du dernier club détenteur.

Un trophée récompensera le joueur classé 1^{er} au classement individuel

A l'issue des 5 tours, seule l'équipe classée 1^{ère} en brut sera récompensée.

ANNEXE

Grille des points

Points attribués en fonction du classement jusqu' au 8 ^{ème}		Points attribués pour chaque joueur(euse) composant l'équipe	Points individuels
1 ^{er}	40	3Pts x Nb Joueurs 5Pts pour une équipe mixte	1 ^{er} 10 Pts
2 ^{ème}	35		2 ^{ème} 9 Pts
3 ^{ème}	30		3 ^{ème} 8 Pts
4 ^{ème}	25		4 ^{ème} 7 Pts
5 ^{ème}	20		5 ^{ème} 6 Pts
6 ^{ème}	15		6 ^{ème} 5 Pts
Forfait	5		7 ^{ème} 4 Pts
			8 ^{ème} 3 Pts
			9 ^{ème} 2 Pts
			10 ^{ème} 1 Pts

EQUIPES ENGAGEES